

PRÉSENTATION À L'INTENTION DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES – Consultations prébudgétaires 2014

Par le **FORUM CANADIEN DU CLIMAT**

55, avenue Laurier Est, bureau 10148, Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Le 6 août 2014

Sommaire

Les phénomènes extrêmes peuvent engendrer des répercussions financières et humaines considérables. Les grandes inondations et les fortes tempêtes entraînent une interruption des services essentiels, un ralentissement de la production industrielle, le déplacement de travailleurs, la destruction d'infrastructures côtières et des pannes d'électricité, en plus de perturber les transports, les communications et la sécurité publique. En 2013, les catastrophes naturelles graves – pour la plupart météorologiques – ont coûté au secteur des assurances canadien la somme considérable de 3,2 milliards de dollars¹ – soit le triple du montant de 2010 et près du triple du montant de 2012. Les dommages causés par les inondations de l'été dernier en Alberta ont été estimés à plus de 5 milliards de dollars. Les deux pires années de la dernière grande sécheresse dans les Prairies² se sont traduites par des pertes de 3,6 milliards de dollars pour les exploitations agricoles et la mise au chômage de plus de 41 000 travailleurs. La lutte contre les incendies de forêt déclenchés par le temps chaud et sec et les éclairs en Colombie-Britannique a déjà coûté 103 millions de dollars cette année – une somme record –, et nous n'en sommes qu'à la moitié de la saison des incendies. Notre climat change, et nous en payons le prix.

Des rapports internationaux³ démontrent que nous ne pouvons plus espérer renverser la course du réchauffement climatique; par contre, nous pouvons en atténuer certains des effets. Nous pouvons nous adapter pour protéger notre économie contre les menaces de phénomènes extrêmes; nous pouvons également reconnaître et saisir les occasions. Certaines entreprises et communautés prennent déjà une longueur d'avance sur leurs concurrents en s'adaptant aux conditions changeantes et en perçant le marché en plein essor des produits et services d'adaptation aux changements climatiques.

Le **Forum canadien du climat** propose les mesures suivantes pour encourager la résilience devant les changements climatiques et pour promouvoir une approche aux changements climatiques touchant le Canada qui soit équilibrée, durable et responsable sur le plan fiscal.

¹ Bureau d'assurance du Canada, le 20 janvier 2014.

² 2001 et 2002.

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Cinquième Rapport d'évaluation* (2013 - 2014).

- 1. Investir davantage dans la surveillance et l'observation, ainsi que dans l'analyse de l'information sur nos conditions météorologiques, nos océans et notre climat en pleine évolution et sur leurs répercussions, aux fins d'utilisation par les décideurs, les associations de normalisation, les agents municipaux, les responsables des interventions d'urgence et d'autres intervenants.**

Plus particulièrement, le Forum canadien du climat recommande le **renouvellement du programme *Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA)***, qui relève actuellement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

- 2. Aborder les mesures d'atténuation et d'adaptation selon une approche proactive qui allie les mesures volontaires et législatives, particulièrement dans les zones vulnérables comme les communautés côtières, et qui comprend l'adaptation et l'adoption de normes et de règlements locaux et régionaux pour les infrastructures. Il ne faut pas oublier le transfert des nouvelles connaissances.**

Pour donner suite à cette recommandation, nous proposons de **financer un nouveau programme qui régirait l'application des résultats obtenus grâce aux données et aux analyses des phénomènes météorologiques**. Ce programme pourrait être administré par une organisation non gouvernementale nationale qui aurait pour mandat d'accélérer le transfert des nouvelles connaissances sur les conditions météorologiques et le climat aux fins d'applications pratiques.

- 3. Mettre en place des mesures visant à encourager les gouvernements, les entreprises et les communautés à tenir compte de la résilience pour affronter les changements climatiques dans leurs cadres de planification stratégique et à adopter tôt des mesures d'adaptation.**

Ces recommandations traitent des thèmes suivants : assurer la croissance économique; mettre l'accent sur l'éducation et la formation; favoriser la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation; et assurer la sécurité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures.

Introduction

Le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat présente une vision claire et à jour de l'état des connaissances scientifiques en lien avec le changement climatique. Ses rapports, fondés sur les recherches menées par des scientifiques canadiens et étrangers, sont rédigés par ces derniers et sont sanctionnés par plusieurs pays, dont le Canada. Le *Cinquième Rapport d'évaluation* a été publié en trois parties entre novembre 2013 et avril 2014. Un rapport de synthèse sera publié en octobre 2014. Les conclusions qui y sont exposées sont peu réjouissantes pour le Canada et leurs effets

peuvent déjà se faire sentir : les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses et les vagues de froid sont plus longues et plus intenses; les procédés de production agricole et halieutique changent, ce qui influe sur le coût des aliments et la sécurité alimentaire; les espèces envahissantes et les changements écologiques se multiplient; les glaciers et les glaces marines fondent; et les océans sont altérés.

Le Forum canadien du climat est un organisme non gouvernemental qui s'est donné pour mandat de mieux faire comprendre la science de la météorologie et le climat. Il collabore avec des organismes et des intervenants partenaires afin d'accélérer l'application et l'utilisation des données sur la météorologie et le climat pour répondre aux besoins de la société et de l'économie.

1. Accroître les investissements dans l'information et son utilisation

Le financement de la recherche et de la formation de météorologues, de scientifiques spécialistes de l'atmosphère et d'océanographes qualifiés s'est érodé depuis une vingtaine d'années, les budgets de nos conseils subventionnaires étant mis à rude épreuve par l'inflation et les besoins d'une nouvelle cohorte de demandeurs, cela sans compter la fermeture d'instituts de recherche et de politiques. Le Forum canadien du climat évalue que la moitié de chaque dollar consacré à la recherche est investi dans la formation de ressources humaines hautement qualifiées. Le Canada a besoin de ces jeunes esprits novateurs et talentueux pour occuper les postes laissés vacants par les experts qui partent à la retraite ou pour répondre à de nouveaux besoins.

La situation est similaire en ce qui touche le financement des programmes d'observation, qui subissent eux aussi une cure d'austérité. Nous développons le Nord canadien, mais la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique n'observe toujours pas l'Arctique. Qui pis est, le financement du Laboratoire de recherche atmosphérique dans l'environnement polaire (PEARL) est à la baisse, alors que l'Année polaire internationale n'est plus qu'un vague souvenir.

Un programme très utile, le programme *Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère*, repose sur l'argument selon lequel « la santé et la sécurité des Canadiens et la vigueur de l'économie canadienne reposent sur notre compréhension du climat et des risques liés aux changements climatiques et sur l'élaboration de politiques efficaces qui nous permettront de prévoir ces risques et d'intervenir au moment opportun ». Ce programme, établi en 2011 et financé par le gouvernement fédéral, n'accepte plus de nouvelles demandes.

Nous recommandons de **renouveler le programme *Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère***, actuellement administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et de financer un nouveau programme qui veillerait à l'application des résultats obtenus grâce à ce programme et à d'autres recherches. (Voir le point suivant.)

2. Adopter une approche proactive à l'atténuation et à l'adaptation

Les inondations dévastatrices de l'été 2013 en Alberta et à Toronto ont submergé l'infrastructure urbaine : les réseaux d'écoulement des eaux, de distribution électrique et de transport ont été surchargés. L'équipement de surveillance et de mesure du débit installé en amont dans les rivières de l'Alberta s'est révélé désuet, inefficace et dépassé, privant les autorités de données en temps réel et de la capacité d'avertir tôt les citoyens du danger imminent et de la nécessité de protéger leurs résidences et leurs entreprises. Cette situation n'est pas unique.

À certains endroits, nous sommes aux prises avec des conditions qui risquent de compromettre le taux de développement économique. Le ramollissement de la couche de pergélisol dans l'Arctique de même que le gel tardif et la fonte plus hâtive ont une incidence sur la durée de la saison d'activité sur les routes d'hiver et, par voie de conséquence, sur l'approvisionnement des collectivités et des entreprises, ainsi que sur le choix de l'emplacement des pistes d'atterrissage, la capacité de chargement des camions et des avions et la conception des infrastructures – y compris les infrastructures côtières qui faciliteraient le réapprovisionnement maritime. Le Conseil canadien des normes s'applique à élaborer de nouvelles normes pour la mise en place d'infrastructures résilientes dans les collectivités du Nord canadien (l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord), à l'instar d'autres ministères par l'entremise du Programme d'adaptation aux changements climatiques. Il reste cependant beaucoup de travail à faire.

Les communautés côtières sont particulièrement vulnérables. Nous en avons eu la preuve avec la récente tempête tropicale Arthur, dont l'entrée en terre a privé d'électricité 290 000 résidences et entreprises dans les Maritimes. Une approche proactive consisterait notamment à élaborer et à instaurer des normes et des codes locaux et régionaux afin de répondre aux besoins futurs posés par les paysages et les environnements diversifiés du Canada.

En mai 2014, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, conscient que les changements climatiques feront sans doute augmenter le risque d'inondations futures dans la province, a annoncé la mise sur pied d'un programme de financement de projets d'atténuation des inondations, doté d'un budget de 850 000 \$. Nous avons grandement besoin de mesures de ce genre.

C'est par l'observation, les données, l'éducation ainsi que par le transfert et l'application des connaissances que les communautés pourront mettre en place des politiques qui anticipent les conditions futures afin d'améliorer la résilience à tous les niveaux. Cette résilience, fondée sur la prévoyance, des données exactes, la volonté politique, les évaluations stratégiques, la planification et les investissements, aidera à éviter une bonne proportion des pires répercussions des changements climatiques et à réduire leurs impacts négatifs sur les entreprises et la productivité. Elle permettra de faire en sorte que les infrastructures endommagées sont remplacées conformément aux normes qui seront exigées à l'avenir, plutôt qu'à celles du siècle dernier.

Nous recommandons de financer un nouveau programme administré par une organisation non gouvernementale qui a à cœur les enjeux météorologiques et climatiques. **Le but du projet devrait être d'accélérer le transfert des nouvelles connaissances sur la météorologie et le climat aux fins d'applications pratiques.** Cette initiative viendrait se greffer à la Plateforme d'adaptation de RNCan et offrirait une tribune pour le transfert des nouvelles connaissances aux communautés qui peuvent les appliquer.

3. Offrir des mesures incitatives pour encourager la résilience climatique

Les Canadiens s'en remettent à leurs gouvernements pour prévoir les catastrophes graves, mettre en place des mesures pour protéger les communautés et les entreprises – et couvrir une bonne partie des coûts. À cet égard, nous souhaitons féliciter RNCan pour son rapport publié en 2014 et intitulé *Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*⁴ et pour sa Plateforme d'adaptation.

Les entreprises du Canada devraient prendre exemple sur les ministères fédéraux, qui ne tergiversent pas lorsqu'il est temps d'adopter des stratégies d'adaptation. Ces stratégies d'adaptation peuvent améliorer la gestion des ressources naturelles canadiennes, veiller à ce que les infrastructures gouvernementales soient conçues et entretenues conformément aux normes futures, minimiser les impacts sur les activités du gouvernement, réduire les responsabilités futures et donner lieu à des avantages économiques qui se traduiraient par une réduction d'impôt et une croissance de l'économie.

Les stratégies mises de l'avant par les entreprises comprennent pour la plupart des analyses d'impact et des évaluations du risque. Les considérations climatiques doivent être prises en compte dans ces processus, afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure les conditions futures différeront des conditions actuelles. Ce genre de stratégie ouvrirait la voie à la planification et à la mise en œuvre de normes et de mesures d'adaptation tôt dans un processus – ce qui est beaucoup moins dispendieux que les réaménagements. Les entreprises doivent également se préparer à faire face à une réduction de la production attribuable à la météorologie qui mène à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, ou à un personnel réduit en raison des vagues de chaleur, des conditions de déplacement dangereuses ou des dommages aux résidences. Les entreprises devraient trouver de la motivation dans des stratégies ayant pour but de préserver la production, de s'adapter à de nouvelles conditions et de mettre au jour des occasions de développer des produits et des services destinés aux marchés qui émergent de nos nouvelles conditions environnementales.

⁴ Le rapport *Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation* est une mise à jour de 2014 du rapport d'évaluation scientifique *Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2008*.

Dans les communautés urbaines et côtières, les politiques doivent être axées sur la sécurité publique et l'établissement d'infrastructures résilientes. Par exemple, les permis de construction devraient être limités dans les zones vulnérables et refusés dans les zones propices aux inondations. Une autre mesure pourrait être de pénaliser les contrevenants qui reconstruisent leurs résidences dans ces zones.

Nous recommandons que des **mesures d'incitation fédérales destinées aux ministères, aux entreprises et aux communautés soient mises en place pour les encourager à tenir compte de la résilience climatique dans leurs cadres de planification stratégique et à prendre des mesures d'adaptation le plus tôt possible.**

Conclusion

Le climat du Canada évolue et continuera d'évoluer. Ce constat nous permet de prévoir des mécanismes d'adaptation dans nos stratégies, que l'on soit dans le secteur public ou le secteur privé. Les observations, les données, les compétences et la priorité accordée à l'adaptation sont au cœur de ces efforts.

Pour mettre en place des mécanismes d'adaptation efficaces, il faut en savoir le plus possible au sujet des changements climatiques, transmettre ce savoir, renforcer les capacités, éduquer la population et agir dans tous les secteurs (y compris les infrastructures). Se contenter de mécanismes d'adaptation ne sera toutefois pas suffisant – il nous faut ÉGALEMENT des mesures d'atténuation. L'atténuation passe notamment par l'adoption de technologies ayant fait leurs preuves et une harmonisation des approches à l'échelle nationale, notamment en ce qui touche les énergies renouvelables (p. ex., l'intégration des énergies au réseau), afin d'atteindre une meilleure efficacité énergétique dans le secteur de la construction; une meilleure gestion des forêts; et une réduction des émissions par le secteur des combustibles fossiles. Toutes ces mesures offrent une manne d'occasions à saisir pour le secteur des technologies et le milieu des affaires et pourraient mettre à profit l'expertise canadienne. Enfin, pour revenir sur les mesures d'adaptation, il y a les avantages financiers à considérer lorsque nous minimisons les coûts et les responsabilités en cas de phénomènes extrêmes.

Le Forum canadien du climat peut aider de diverses façons, notamment en veillant au transfert et à l'application des connaissances pertinentes et en offrant une tribune où les options et les occasions d'ampleur nationale peuvent être discutées, précisées et mises en valeur, de manière équitable et transparente.